

A nos membres

Notre association a été fondée le 2 avril 1977. **Trente années** se sont donc écoulées depuis, et nous nous réjouissons de **fêter un jubilé** cette année. En fait, l'impulsion d'origine en est bien plus ancienne, car les bases de la médecine d'orientation anthroposophique ont été posées **voici déjà 87 ans**. C'est en mars et avril 1920 que **Rudolf Steiner** donna une vingtaine de conférences pour les médecins, où il présenta une **conception de la santé élargie par la pensée spirituelle**. A la suite de ce cours, il parla en public d'un sujet qui nous importe à tous: «L'hygiène, une question sociale». Rudolf Steiner souligna à quel point il était crucial qu'**un groupe de personnes s'engage** en faveur d'un élargissement de la médecine par l'anthroposophie.

L'impulsion de Rudolf Steiner est reprise en Allemagne

Cette impulsion visionnaire et aux conséquences concrètes pour la vie sociale fut reprise en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale avec la **fondation d'une association pour une conception élargie de la guérison** (Verein für ein erweitertes Heilwesen). Le docteur **Walther Bühler**, médecin à la large culture, dirigea ce mouvement populaire et en fut le principal inspirateur jusqu'à sa mort en 1995. En collaboration avec d'autres personnalités, il réussit à faire germer l'idée d'un **mouvement mondial pour les personnes s'intéressant à la santé** sans être des professionnels de la médecine. Ses dons d'orateur et ses innombrables publications sous forme de brochures et de livres le firent également connaître à un large public en Suisse.

En 1976, à la suite d'une conférence pour les collaborateurs de Weleda à Arlesheim, Walther Bühler soumit à **Dieter W. Frei**, le directeur de la société Weleda, l'idée de fonder une association sœur en Suisse. C'est ainsi qu'il fut possible, dès le **2 avril 1977**, de procéder à Arlesheim à la fondation de l'**«Association pour une conception de la guérison élargie par l'anthroposophie»** (dont le nom est aujourd'hui devenu **anthrosana** – Association pour une médecine élargie par l'anthroposophie). **Wilhelm Meyer** en fut le premier président jusqu'en 1998. Il prit une retraite bien méritée voici neuf ans et est depuis président d'honneur de l'association. Nous nous réjouissons d'accueillir ces deux personnalités si importantes pour l'association, au jubilé qui en fêtera la fondation.

En annexe vous trouverez

- *la facture pour la cotisation*
- *l'invitation à l'assemblée générale anniversaire avec le bilan, le compte de résultat et le budget*
- *le nouveau prospectus de notre association*
- *un appel à signature de l'Alliance ELIANT*
- *la nouvelle brochure «Le Rythme – source de force»*

Le projet «Sesam» se voit rogner les ailes

Le projet de recherche sur le développement psychologique de 3 000 enfants, «Sesam», cofinancé par le Fonds national suisse, a été accepté par la Commission éthique des deux Bâle (EKBB) le 19 mars 2007, mais a été sérieusement limité sur des questions délicates. La Commission impose certaines conditions. Les analyses génétiques prévues sur les enfants mineurs sont interdites et les informations et questionnaires destinés aux participants ont été jugés insuffisants.

«D'une manière générale, les intérêts des individus doivent passer avant ceux de l'étude», a déclaré Hans Kummer, président de l'EKBB. Il a confirmé la justesse des exigences qui lui avaient été remises personnellement le 14 mars 2006 sous forme d'une pétition initiée par l'«Appel bâlois contre le génie génétique» et signée par plus de 12 000 personnes, pétition à laquelle anthrosana avait apporté son soutien.

Formation en massage rythmique

Une formation en massage rythmique selon Ita Wegman et Margarethe Hauschka aura lieu entre juillet 2007 et février 2010, sous forme de stages de une à trois semaines, au Château, à Corcelles sur Chavornay (VD). Cette formation est proposée aux médecins, kinésithérapeutes, physiothérapeutes, masseurs médicaux, ainsi qu'aux infirmiers et infirmières ayant une pratique de massage et à toute personne pratiquant une thérapie de médecine complémentaire depuis deux ans au moins. Informations et renseignements auprès de:

A. Duvoisin, 024 441 45 45;

J. Grüner, 021 806 32 37;

R. Meyer, Tél./Fax: 061 751 56 07,

E-mail: prmeier@intergga.ch.

Assemblée générale anniversaire le 2 juin 2007 à Bâle

Nous souhaitons introduire **notre assemblée générale** par une fête officielle à Bâle et **nous vous y invitons chaleureusement!** Après une introduction musicale et les discours commémorant la fondation de l'association, **Michaela Glöckler**, directrice de la Section médicale au Goetheanum à Dornach, fera une conférence sur l'importance d'une association de patients telle qu'anthrosana pour l'avenir de la médecine anthroposophique. Vous trouverez le programme de la journée dans **l'invitation** ci-jointe, avec **le bilan 2006 et le budget 2007**. Le jubilé se déroulera de 11 h à 15 h environ, dans la grande salle du SCALA à Bâle. Vers 13 h, un déjeuner-buffet sera proposé au foyer (avec contribution facultative aux frais). Nous vous serions reconnaissants **de vous inscrire suffisamment tôt** et de nous retourner le talon ci-joint **avant le 26 mai 2007**.

Rejet massif de l'initiative pour une caisse maladie unique

Le 11 mars 2007, le peuple et les Etats ont catégoriquement rejeté l'initiative populaire «Pour une caisse maladie unique et sociale», avec un **non sans équivoque** (71,2% des voix). Un oui à cette initiative aurait signifié une réorganisation complète et un refinancement de l'assurance de base, **mais n'aurait pas résolu** les problèmes de notre système de santé publique. En 2003, un changement tout aussi fondamental du système avait déjà été nettement rejeté. Le résultat du vote montre clairement que la majorité souhaite un système de santé libéral mais restant un compromis bien suisse entre univers de concurrence et contrôle étatique.

Une petite révolution prévue dans le système hospitalier

Après des années de piétinement, il se pourrait que le Conseil national vienne de réussir à **enfoncer la brèche quant à la révision de la LAMal**. Les points essentiels de ces nouveautés porteuses d'avenir mais controversées, et qui n'ont pas encore été entièrement entérinées par le Conseil des Etats, sont une planification hospitalière mieux coordonnée, un statut égal entre hôpitaux publics et privés, une répartition plus uniforme des coûts entre les cantons et les assureurs maladie, et le passage au forfait par cas de diagnostic. Ce paquet de mesures révolutionnaires aura **des conséquences massives pour tout le système de santé** si le Conseil des Etats les approuve. Le but de la révision de la LAMal est d'abaisser à long terme les coûts des soins stationnaires – qui représentent près de la moitié des coûts de santé.

A la Grande Chambre, le fait que les cantons doivent **mieux coordonner à l'avenir la planification des hôpitaux** mais peuvent continuer à établir leurs listes est bien admis. Le Conseil fédéral doit, après avoir pris avis des cantons, donner **des critères uniformes**. Les hôpitaux figurant sur les listes cantonales reçoivent impérativement une mission de prestation. Mais **la médecine de pointe** doit être planifiée au niveau national. Si les cantons ne s'en occupent pas à temps, le Conseil fédéral doit fixer quels hôpitaux doivent figurer sous quelle rubrique dans la liste. **Les hôpitaux privés** doivent être pris en compte **de façon équitable**, c'est absolument essentiel pour nos cliniques. Les hôpitaux privés ne figurant pas dans la liste peuvent certes passer des contrats avec les assureurs maladie, mais ne peuvent prétendre aux contributions cantonales.

Libre choix des hôpitaux dans toute la Suisse

Avec une autorisation nationale de tous les hôpitaux à mission cantonale, le Conseil national veut, étonnamment, mettre le choix

libre des hôpitaux à portée de tous. **Même les assurés de base** devraient pouvoir à l'avenir **choisir leur hôpital** en dehors de leur canton de domicile et sans assurance complémentaire. Le financement devrait rester assuré par le canton de domicile comme dans le cadre actuel, du moment que l'hôpital concerné figure sur la liste hospitalière cantonale. De plus, **des critères uniformes** permettraient aux cantons de **traiter pareillement hôpitaux privés et publics** dans leur planification des soins stationnaires. Ce changement révolutionnaire ne deviendra effectif que lorsque **le Conseil des Etats l'aura adopté**, et rien n'est moins sûr car les cantons ont déjà clairement manifesté leur opposition. **L'harmonisation prévue de la répartition des coûts** entre les cantons (au moins 55%) et les assureurs (au maximum 45%), qui conduirait à des transferts de coûts massifs, ne fait pas non plus l'unanimité.

Les forfaits par cas dans les hôpitaux vont être introduits

A l'inverse des points controversés ci-dessus, le véritable noyau de la révision de la LAMal n'est pas critiqué, car le Conseil national a largement repris les conditions fixées par le Conseil des Etats pour **l'introduction des forfaits par cas spécifiques de diagnostic**. Jusqu'à présent, presque partout, le décompte était établi sur le principe du forfait journalier pour les patients assurés de base. A partir de 2010 environ, les prestations de tous les hôpitaux seront calculées selon le principe dit de **Diagnosis Related Groups (DRG) ou Codes**. Ce nouveau système d'évaluation des prestations hospitalières, copié du modèle allemand, constituerait une véritable césure pour notre système de santé. Indépendamment de la durée de séjour en hôpital, **un forfait par patient**, attribué à un cas de diagnostic précis, serait clairement défini et décompté. Les forfaits se rapportant à **des diagnostics concrets**, ceci contribuerait sans aucun doute à une médecine **encore plus normative et dépersonnalisée**.

Cette tendance réductionniste, qui n'est pas nouvelle, met les hôpitaux anthroposophiques et la qualité de leurs nombreuses prestations sous pression et peut avoir un effet très négatif sur les traitements individualisés selon les patients. La demande d'une meilleure prise en considération de nos méthodes thérapeutiques, adressée de la part de toutes les cliniques anthroposophiques au «Swiss-DRG» compétent, a malheureusement été rejetée. De façon générale, la durée de séjour dans nos hôpitaux (plus de 11 jours) est **supérieure à la moyenne internationale** et devrait être **abaissée**, ce qui rendra plus difficile un traitement vraiment adapté au patient. Et il est plus que douteux que le forfait par cas puisse vraiment faire baisser les coûts.

L'Alliance ELIANT collecte des signatures en Europe

Les développements mentionnés ci-dessus se font malheureusement aussi ressentir au niveau européen et ne peuvent être freinés sans **une mobilisation de la population** dans les pays concernés. Pour cette raison, les associations faitières des associations anthroposophiques se sont unies en une «**Alliance Européenne des Initiatives issues de l'Anthroposophie**» (ELIANT). La collecte de signatures est destinée à faire prendre conscience qu'une grande partie de la population soutient les produits et prestations anthroposophiques, alors que ceux-ci ne sont **pratiquement pas perçus** officiellement et que des prescriptions absurdes empêchent un choix libre. «Pour son développement dans la réalité européenne, tout citoyen a droit non seulement à la liberté de choix mais aussi à la possibilité de choix», peut-on lire dans la charte d'ELIANT.

Repartir avec les mêmes problèmes

En chirurgie, beaucoup de gens nous sont adressés pour une intervention, et nous leur enlevons la vésicule biliaire, un morceau d'estomac, de poumon ou d'intestin. Puis nous les laissons repartir avec les problèmes qui les ont rendus malades. Ils reviennent quelque temps plus tard et nous les réopérons pour les laisser repartir à nouveau avec leurs problèmes.

Prof. Jochen Hoyer, ancien directeur du service de transplantation chirurgicale à la Clinique universitaire de Lübeck

La santé et la maladie se décident au niveau de la liberté. Une personne qui se sent libre est en bonne santé, même lorsque son corps ou son âme subissent des problèmes. C'est pourquoi le grand art de la médecine est la salutogenèse, c'est-à-dire la prévention de la maladie, l'harmonie personnelle grâce à un travail actif sur soi-même et sur sa propre image du monde.

Michaela Glöckler, directrice de la Section médicale au Goetheanum à Dornach

Brochure «Conscience et Santé» n° 761

Le Rythme – source de force
Pour faire face au stress quotidien

Les rythmes s'avèrent être une donnée primordiale à la base de tout. Ils déterminent le devenir et le déclin de tout organisme vivant. En œuvrant consciemment à cultiver le rythme, nous nous rattachons d'emblée aux pensées ordonnatrices de l'univers, à l'esprit du cosmos et aux lois qui le régissent.

La vie s'en trouve élevée à un autre niveau, l'être humain de ce fait est en meilleure santé, davantage rempli de joie et lié à son essence. Cet aspect à son tour est de grande importance aujourd'hui où la perte de motivation, la fatigue et les dépendances de toutes sortes sont si largement répandues.

Dans cette brochure, Michaela Glöckler présente des indications concrètes pour la vie quotidienne et montre comment un rythme individuel peut être source de vie. Elle est convaincue que c'est la seule façon de rester en bonne santé à long terme et de pouvoir faire face aux exigences de nos tâches quotidiennes.



Case postale 128
4144 Arlesheim
Téléphone 061 701 15 14
Téléfax 061 701 15 03
E-Mail info@anthrosana.ch
Internet www.anthrosana.ch

La pétition ci-jointe est destinée à collecter des signatures aussi en Suisse pour le soutien et la reconnaissance juridique des produits et initiatives anthroposophiques en Europe. C'est important pour la disponibilité et le développement de la médecine anthroposophique, des produits alimentaires Demeter, de la pédagogie Steiner-Waldorf (y compris la pédagogie curative) et des autres initiatives issues de l'anthroposophie en Europe. Le but ambitieux est de réunir **un million de signatures** pour conférer à ce vœu démocratique le poids politique nécessaire. Aidez-nous et adressez votre pétition avec le plus possible de signatures **directement au secrétariat d'Action ELIANT à Lörrach** ou confirmez votre soutien directement par internet sous www.eliant.eu!

Associations partenaires dans douze pays en Europe

Pour les motifs ci-dessus, le développement **des mouvements de patients** revêt une grande importance pour la **médecine anthroposophique en Europe**. Il existe déjà des associations au but similaire dans douze pays: **l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse** et, depuis l'année dernière, **l'Espagne**. Le 24 mars 2007, le président de notre association et le responsable de gestion furent invités à la fondation de l'association espagnole, qui a adopté nos statuts, notre nom et notre image de marque. Ils purent ainsi formuler leurs meilleurs vœux pour le futur de l'association espagnole au cours d'une fête solennelle et mémorable dans le jardin botanique royal à Madrid.

En **Roumanie**, les démarches pour la fondation d'une association sont en cours et il est probable que celle-ci choisisse le nom «antrosana». Il s'est écoulé près de sept ans depuis la création à Dornach de la **fédération européenne des associations anthroposophiques de patients**, l'«European Federation of Patients' Associations for Anthroposophic Medicine» (EFPAM). Les représentants des pays se retrouvent chaque année en automne au Goetheanum pour l'assemblée générale de la fédération, ce qui donne lieu à un échange fructueux et intense d'expériences et de pensées.

Pour terminer, nous souhaitons attirer votre attention sur les pièces jointes à cette lettre. Tout d'abord sur la nouvelle brochure de la série «Conscience et Santé»: «**Le Rythme: source de force – Pour faire face au stress quotidien**», de Michaela Glöckler. Nous sommes sûrs que cette brochure vous donnera des idées intéressantes pour mieux maîtriser la vie quotidienne grâce à une source de vie qui procure de nouvelles forces, le rythme. Vous trouverez également ci-joint **le nouveau prospectus de l'association**.

Il nous reste à vous remercier chaleureusement pour votre soutien moral et pour le prompt **règlement de votre cotisation de membre**. S'il vous est possible d'y joindre un **don** pour subvenir à nos charges croissantes, nous vous en serions très reconnaissants! Nous vous adressons, ainsi qu'à vos proches, nos meilleures salutations et tous nos souhaits.

Dr Michael Werner, président

Herbert Holliger, responsable de gestion